

DÉCLARATION du 26 février 2026

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

L'alliance CFDT-CFTC tenait à vous remercier pour votre nouvelle visite dans les Yvelines mettant ainsi en avant ce qui peut être fait pour l'amélioration des conditions de travail de nos collègues ainsi qu'une réception améliorée pour les contribuables.

A l'heure où la santé mentale a été reconduite Grande cause nationale pour 2026, l'amélioration du cadre de travail ne peut que bénéficier au bien être de nos collègues.

L'alliance CFDT-CFTC tenait aussi à remercier par votre intermédiaire madame Amélie de Montchalin d'avoir accédé à notre requête lors du CSAR du 16 février 2026 et d'avoir établi un courrier aux directeurs actant la non responsabilité des opérations de dépenses liées à la reprise Hélios. cette protection vis à vis de la RGP est importante pour l'ensemble de nos collègues affectée en SGC et trésoreries pour les opérations de dépenses qu'ils seraient amenés à passer dans le cadre de la reprise Hélios.

Ce dysfonctionnement d'Hélios auquel s'est ajouté le « piratage » des données de FICOBA inquiète néanmoins fortement nos collègues quant à la fiabilité et la sécurité de nos applications DGFIP ; nos collègues sont-ils suffisamment protégés notamment vis à vis de la RGP ?

L'alliance CFDT-CFTC réitère sa demande d'une protection fonctionnelle pour tous les agents de la DGFIP.

Un climat morose règne déjà dans les services et l'amélioration du cadre de travail ne peut que contribuer à le faire s'estomper. Car malgré le satisfecit de l'administration, la DGFIP n'a toujours pas apporté de réponse au malaise des agents ainsi qu'en attestent les résultats de l'Observatoire Interne. Le retour de l'observatoire interne nous montre une évolution toujours plus dégradée des agents : diminution de la motivation, des perspectives de carrière, augmentation des fiches de signalement du risque psychosocial.

On constate que les conditions de travail dégradées sont notamment liées aux surcharges de travail et au manque d'effectif, ce qui est relevé chaque année mais qui continue de persister avec des postes non pourvus, notamment dans les Yvelines, et ce ne sont pas les suppressions d'emploi prévues pour 2026 qui vont améliorer la situation, le budget ayant été adopté.

Le budgétaire, comme cela a toujours été le cas, reste l'alpha et l'oméga des politiques publiques et a fortiori du nouveau ministère de l'action publique, de la Fonction Publique et de la Simplification.

Concernant notre administration, notre alliance dénonce la projection de 550 suppressions d'emplois à la DGFIP. Une nouvelle fois, cette décision est prise au détriment des agents. La suppression de près de 550 emplois constitue une menace directe pour la DGFIP qui n'a cessé de sacrifier des emplois (30 000 postes depuis 2008) sur l'autel de l'exemplarité.

Le département des Yvelines subit, comme tous les départements d'Île de France, une rotation de personnels très importante ainsi qu'une impopularité pour les agents, liée à la cherté de la vie, notamment pour se loger. Il en résulte que le 78 se retrouve en sous effectif.

Ces annonces pèsent donc sur le climat déjà morose qui règne dans les services. On constate que les conditions de travail dégradées sont notamment liées aux surcharges de travail et au manque d'effectif, ce qui est relevé chaque année mais qui continue de persister avec des postes non pourvus.

A cela vient s'ajouter des rémunérations qui stagnent depuis trop longtemps alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter ; est-il normal de verser une indemnité différentielle SMIC aux agents ayant les indices les plus bas parce que leur traitement indiciaire est inférieur au SMIC ? La dernière revalorisation du SMIC n'a fait qu'augmenter le nombre d'agents percevant cette indemnité compensatrice,

L'alliance CFDT-CFTC demande donc la reprise de réelles négociations salariales, une revalorisation du point d'indice avec une remise à niveau des grilles indiciaires qui se sont tassées en raison de l'augmentation du SMIC, afin d'offrir à nos collègues un réel déroulement de carrière.

L'alliance CFDT-CFTC tient aussi à attirer de nouveau votre attention sur le site de la Trésorerie Yvelines Amendes : site toujours sous tension comme tous les sites de trésorerie amendes, victimes de l'agressivité grandissante des usagers et un nombre de plus en plus important d'amendes.

La tension quotidienne est devenue de plus en plus palpable sur ce site et entraîne de plus en plus d'arrêts maladie chez nos collègues.

Les résultats et propositions de la mission amendes devraient être intégrés au prochain rapport ISST présentés lors de la Formation Spécialisée de Réseaudu 12 mars prochain. Les services « amendes » de la DGFIP font face à des défis majeurs en termes de sûreté, de charge émotionnelle, et de gestion des flux croissants d'amendes.

Est-il prévu un renforcement des effectifs pour faire face à cette problématique ?

L'alliance CFDT-CFTC vous demande donc de mettre en œuvre tout ce qui pourrait renforcer la sécurité des agents, et améliorer les outils et processus,

Concernant la restructuration des PCE, les collègues ne comprennent pas pourquoi on veut restructurer des services qui fonctionnent bien et qui sont nécessaires compte tenu du tissu fiscal des Yvelines.

Pour terminer, l'alliance CFDT-CFTC vous remercie de l'attention que vous avez portée à cette déclaration.

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.